

Compte Rendu du CA de l'UL du 11/07/2022 par le SNPTES

Le CA débute à 9h05

Procurations : 3

1. Informations de la Présidente

H. CHABIRA, représentant de la Métropole de Nancy est recruté à l'UL, ce sera donc son dernier CA. C. GAUCHER est promue Pr et donc ne pourra plus siéger au titre du Collège B.

F. BRUNEAU, Directeur Général par intérim du CHRU, intègre le CA.

Covid : pas d'inquiétude particulière pour la rentrée, mais appel à la vigilance et à la responsabilité des personnels.

Fin d'installation des instances de l'UL semaine dernière avec la réunion du Sénat. L'installation de l'équipe politique s'est poursuivie avec l'élection des VP des Conseils Centraux. Le DGS a été nommé parmi 3 candidats retenus : il s'agit de V. MALNOURY. L'arrêt du MESRI est en attente.

Evolutions du Musée du Fer, avec de nouveaux espaces pour le public, notamment pour les jeunes (espace bidouille).

Dispositif LPR toujours en cours de déploiement : régime indemnitaire, repyramidages. Une procédure de simplification est en cours au niveau national, elle sera pilotée par P. Mutzenhardt.

Augmentation du point d'indice des fonctionnaires de 3,5% = 14 M€ de masse salariale en année pleine, avec 700 k€ de coût pour l'établissement sur les contractuels.

Inauguration officielle de recherche.data.gouv.fr, système de partage ouvert des données de la recherche, qui a vocation à faire école au niveau national. L'entrepôt lorrain DOREL est partie prenante au niveau national, et devrait être intégré dans cet entrepôt national en 2024.

Signature d'un accord-cadre entre UL et Georgia Tech, il renforce la présence de Georgia Tech à Metz.

La Ministre en déplacement à Grenoble demain, elle devrait annoncer les résultats de différents appels à projets. L'UL a déposé un dossier (LUE Education et Territoires) afin d'apporter des moyens divers en local (19,5 M€ sur 8 ans) qui renforceraient ORION et SIRIUS.

Un représentant du Collège A signale que nous avons 2 ministres lorrains, à l'apprentissage et la formation continue ainsi qu'à la santé, à voir ce que cela donne sur le long terme.

2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 23 mai 2022

Vote : unanimité pour.

3. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 31 mai 2022

Vote : unanimité pour.

Enjeux stratégiques

4. Stratégie Europe : UniGR ASPL, université européenne

VP International : UL bien impliquée dans l'Union des Universités Européennes (EUA), important pour le lobbying.

La Commission vient d'élaborer une stratégie pour les universités (vision plus politique). Ceci implique des alliances d'universités, des questions de micro-certification (blocs de crédits). L'UL compte s'impliquer dans cette démarche.

Alliances : L'Europe voudrait arriver à 300 alliances regroupant 500 établissements (environ 10% des établissements). Peur de ne pas avoir pris le train en marche si on n'en est pas. On a notamment un appel à projet pour des pilotes de statuts d'une future université européenne, un label européen des diplômes, l'ajout d'une dimension recherche, etc.

L'UL a fait naturellement le choix de proposer un projet autour d'UniGR. Mais l'Europe a tardivement ajouté la notion d'université pan-européenne (avec membres du Sud, de l'Est, etc.), d'où échec au 1^{er} appel. Lors du second, nous nous sommes associés à des partenaires que nous connaissions peu, et 2^{ème} échec. Pour le 3^{ème}, nous changeons de stratégie, en revenant sur UniGR (qui a un statut juridique ASPL depuis 2015, mais qu'on voudrait faire évoluer en GECT). Nous avons donc l'habitude de faire fonctionner un système commun, d'une gouvernance, d'une logistique, etc. Ceci dit, cette université n'est toujours pas éligible car non pan-européenne. Mais nous avons été sollicités récemment par une alliance déjà retenue (EURECA-PRO, pour European University on REsponsible Consumption And PROduction), qui pèse 60 000 étudiants (l'UL double cette masse), et regroupe 6 « petites » universités, plutôt centrées sur le génie des procédés et le génie minier, le développement durable et l'économie circulaire.

L'idée de l'UL est donc de marcher sur 2 pieds : UniGR d'une part, et EURECA-PRO d'autre part. C'est déjà le cas pour 3 membres d'UniGR que de participer à une autre alliance, donc pas problématique.

Un représentant du Collège B demande pourquoi l'UL n'a pas essayé de s'intégrer dans une des 3 alliances dans lesquelles il y avait déjà des membres UniGR.

VPI : il y a eu des discussions dans ce sens, mais les projets n'ont pas abouti.

Un représentant du Collège A aimerait savoir quelle est la cible finale.

VPI : c'est une vraie question qui se pose pour les grandes universités comme nous. Nous n'entrons pas dans une alliance pour nous aligner sur ses thématiques. L'idée est plus d'avoir des collaborations sur des thématiques communes, une usine à projets sur laquelle on peut mettre en commun des formations, des écoles d'été, des diplômes, etc.

Un autre représentant du Collège A souhaiterait connaître les prochaines étapes du projet. Quelles universités françaises sont également sur la ligne de départ ? Comment mobiliser la communauté ? Quel avenir pour UniGR ?

VPI : notre invitation est ferme et définitive. Un projet sera à déposer pour des financements importants dans 1 an, mais il est bon que nous intégrions le plus vite possible. On prévoit 1 semaine bloquée par an chez chaque partenaire tout à tour. On ne sait pas combien d'autres universités ont été sollicitées, mais il semblerait que l'URCA a fait partie des candidats potentiels. Sur UniGR, la dynamique transfrontalière a du sens, il faut la pérenniser.

5. Élection de Vice-présidents fonctionnels

Votre représentant intervient pour signaler qu'il n'en fait en aucun cas un problème de personne, qu'il ne doute pas de la compétence des candidats à remplir leurs missions. Mais il constate qu'il y a très peu de femmes parmi eux, et quasiment que des Pr.

Présidente : a essuyé plusieurs refus des collègues féminines, ce qui témoigne de notre difficulté à porter des femmes en responsabilité. Quant à l'absence d'équilibre sur les fonctions, elle avoue avoir renoncé au vu de tous les équilibres nécessaires.

Une représentante des personnalités extérieures remarque que ce sont essentiellement Metz et Nancy qui sont représentés.

Présidente : on a cherché un équilibre Lorraine Nord / Lorraine Sud, qui est globalement réussi.

Un représentant du Collège A souhaite des précisions sur les notions de VP adjoints.

Présidente : pour le VP adjoint stratégie Europe, l'idée est de pouvoir réaliser un tuilage avec K. Tombre qui ne devrait pas terminer son mandat. Pour le VP adjoint CS, lors de la mandature précédente, il s'est avéré que la charge est trop lourde, notamment sur l'aspect valorisation. D'où l'idée du VP adjoint à la valorisation.

Vote : 26 présents et représentés, : 3 non, 9 blancs, 14 oui. La majorité absolue étant à 14 voix, les VP sont élus.

Votre représentant s'est prononcé en abstention, du fait des éléments évoqués précédemment, même s'il entend les explications de la Présidente.

6. Débat d'Orientation Budgétaire 2023

VP Finances : contexte exceptionnel : l'Etat a mis plus de moyens, ce qui a fait augmenter nos recettes. La crise sanitaire a provoqué une baisse des dépenses, mais la crise économique a induit une hausse des dépenses non prévue au Budget Initial.

Sur 2020-2021, forte progression du résultat, de la Capacité d'autofinancement (CAF), du Fonds de Roulement (FDR), de la trésorerie. Ceci devrait nous réjouir, mais c'est un résultat trompeur : pas d'impact sur la Masse Salariale (MS), qui continue à monter d'environ 3% par an, titulaires et contractuels confondus. Plus de 80% des recettes sont portés par la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP). L'apprentissage a explosé en 2021 (+86%), expliquant aussi cette bonne trajectoire. L'investissement est globalement en baisse sur les 2-3 dernières années, le FDR est à 178 M€ mais sa partie mobilisable est seulement de 38 M€, ce qui représente 23 jours de charges décaissables (le seul d'alerte est à 15 jours).

Prospective 2023-2024 : un soutien à l'emploi titulaire est indispensable. Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) n'est pas, et ne sera pas compensé par l'Etat, ce qui représente toujours 3 M€ à trouver/an. La hausse des effectifs étudiants ne permet pas de mettre en œuvre des mesures pour limiter sa hausse. Le GVT devrait baisser dans le futur, mais cela signifie juste que les dépenses augmenteront moins vite. La crise de l'énergie et l'inflation vont fortement grever notre budget. 3 scénarii probables sont envisagés, selon que l'inflation se stabilise ou pas. Concernant les tarifs de l'énergie, on peut imaginer que nos coûts vont doubler à minima en 2022-2023, pendant que les carburants augmenteront de 1/3 par an.

Il faudra sans doute augmenter l'investissement (58 M€/an), mais peut-être trouver un nouveau modèle pour le financer : créer de la dette pour investir, et utiliser les économies réalisées grâce aux investissements pour financer cette dette ?

Evolution de nos ressources : elle reste incertaine sur la SCSP, les ressources directes (effet crise ?), LUE (on compte sur la pérennisation). Bref, la trajectoire financière s'affaïsse, la CAF se dégrade rapidement, un recours massif au FDR est nécessaire, et fin 2024 on pourrait se retrouver en termes de trésorerie à 17 jours de charges décaissables contre 70 fin 2021. Le seuil d'alerte est à 25 jours, nous serons donc largement au-dessous.

Conclusion : structurer et consolider nos scénarii d'investissement, réfléchir à un nouveau modèle pour ceux-ci, définir un programme d'économie des dépenses, construire un modèle économique plus agile, avoir une vision pluriannuelle des investissements, maîtriser les enjeux liés à la dévolution du patrimoine, pour laquelle l'UL s'est portée candidate à un audit en janvier 2022.

Présidente : ce document est présenté pour débat, il s'agit de temporiser avant de trouver un modèle plus partagé et efficace pour assurer la pérennité de l'établissement.

Un représentant du collège A s'interroge : est-ce l'orientation budgétaire de l'UL que l'on voit, ou celle de la nation ? Aucune distance n'est prise par rapport aux choix nationaux, le contrôle de l'état se veut renforcé (il s'agit pour l'Etat de mieux contrôler l'usage de l'argent qu'il amène). L'UL doit donc bien faire les choses, elle le fait depuis des années, mais pourtant aujourd'hui nous sommes en plus responsables de la crise, il faut construire un modèle économique plus agile, avec transfert de culpabilité vers les personnels. Pour 2024, c'est l'austérité qui est programmée.

La Présidente indique qu'elle n'a jamais vendu de rêve. L'UL est opérateur de l'Etat, elle doit donc suivre des règles. Elle ne peut se vouloir indépendante quand cela l'arrange, et réclamer des moyens de ce dernier quand c'est une meilleure solution. La commission des moyens sera là pour établir une trajectoire partagée. Mais on ne peut dire qu'on transfère la culpabilité vers les personnels.

Ce document n'est pas adressé au MESRI pour lui demander des moyens, c'est un document interne pour débattre, dans un contexte que nous connaissons.

Une représentante des personnalités extérieures explique qu'il faut sans doute développer plus les ressources, notamment côté apprentissage.

VP Finances : l'apprentissage se développe, mais gardera un effet faible sur nos finances. Nous ne garderons pas une projection exponentielle du nombre d'apprentis comme cette année, mais on peut espérer qu'elle continue à augmenter.

Présidente : la dynamique est relativement coûteuse au niveau national, même s'il faudrait sans doute s'intéresser d'abord au Crédit Impôt Recherche avant l'apprentissage.

Un représentant du collège B pense que l'hypothèse d'inflation est clairement sous-estimée au niveau national. Salue le fait qu'on va aller vers une campagne d'emplois pleine. Est-il envisagé de dégelier des postes ?

Présidente : sans réflexions supplémentaires sur la façon de financer nos emplois d'Etat (sur ressources propres ?), on ne peut rien dire. Mais dans ce document, nous ne présentons même pas de mesures pour compenser le GVT, donc dégelier des emplois. Mais nous avons traversé depuis 3 ans des budgets particuliers, avec notamment des hausses et baisses très importantes pas vues précédemment. Difficile de se projeter, mais notre modèle économique est plutôt fait pour des années « stables ». En tout cas il ne faut pas couper le moteur de l'investissement. Il faudra travailler tout cela au sein de la commission des moyens.

Un représentant du collège A trouve que le document à l'air un peu plus enthousiaste quant à la dévolution du patrimoine. Quels sont les enjeux ?

Présidente : rappel, le trait de crayon à l'UL est de 4 M€, ce qui n'est absolument pas négligeable. Nous avons demandé à l'Etat de mener une étude pour déterminer si nous aurions un intérêt à nous voir dévolu le patrimoine, sachant que l'Etat se désengage de ce qui aujourd'hui lui appartient. Pas d'a priori de notre côté.

Un autre représentant du collège A prend acte de la création d'une commission des moyens. Il faudra se poser la question sur les recettes directes, et l'accompagnement de l'Université pour les collègues qui mettraient en œuvre des moyens dans ce sens. Il ne faut pas oublier l'aspect QVT, et la rémunération des personnels.

Présidente : il faudra discuter sur les grands équilibres, tout en n'oubliant pas nos missions de service public.

Un représentant du collège B revient sur la dévolution du patrimoine, connaît-on les conditions de dévolution de l'Etat ? Il y a eu de grosses différences de traitement entre les premières universités qui ont bénéficié de cette dévolution (bien loties) et les universités suivantes, moins bien traitées.

Présidente : on est sur des conditions identiques à celles de la seconde catégorie...

Vote : 1 contre, 8 abstentions, autres pour.

Votre représentant s'est prononcé en abstention : dans le document, comme depuis les débuts de l'UL, on nous annonce un futur très difficile, il n'y a pas à ce stade de perspectives politiques mais juste des chiffres. Nous saluons l'idée de création d'une commission des moyens, reste à voir ce que seront son rôle et ses prérogatives.

7. Allocation des moyens aux pôles scientifiques et aux collègiums - année 2023

VP CA : le choix a été fait de faire une campagne normale, et de ne pas générer de nouveaux reports. Mais le GVT est là. On devrait publier autour de 117 postes. Le pilotage reste dynamique (on met des postes là où existe le besoin, on ne reproduit pas les postes).

Pas de cible en termes de postes pour les BIATSS, mais une volonté de titulariser des agents, maintien des obligations en termes de PACTE et de BOE, pas de transformation de postes AENES vers ITRF BAP J.

Pour les Enseignants-Chercheurs, la campagne de redéploiement est suspendue temporairement pour l'instant, sauf dans 2 cas individuels ; si désaccord recherche-formation, pas de publication ; reconduction automatique des postes non pourvus en 2022. Ceci correspond à 117 postes répartis entre chaque Pôle ou Collégium proportionnellement à son poids dans le vivier global (pour LMI et DEG, 100% des postes publiés).

Directeur DBF : maintien des niveaux affectés aux Collégiums les années précédentes, sauf la part investissement à rediscuter : on a donc socle + part projets + part heures complémentaires (80% dans un premier temps). Pour les Pôles, dotation socle qui augmente pour intégrer la LPR (+15%) mais allocation partielle de 80%. D'autres dotations sont affectées, notamment avec le préciput ANR (300 k€). Légère modification de l'allocation pour A2F et EMPP du fait du transfert de Calbinotox. Pour les Directions Opérationnelles, dotation de 11,1 M€ ouverte à 80%. EMEB : forte augmentation (+10,3 M€ par rapport à 2022). Ce modèle est en déséquilibre par rapport aux recettes à ce stade, il s'agit donc de baisser les consommations, rationaliser les surfaces, trouver un nouveau modèle de financement. A noter que ces budgets ne tiennent pas compte de l'inflation.

Un représentant du collège A demande si on s'aligne par rapport au CNRS sur le préciput afin d'éviter la « concurrence » avec les EPST quant à la gestion des contrats.

Un autre représentant du collège A se demande s'il est nécessaire de communiquer aux Collégiums en leur signalant que s'ils ne respectent pas leurs obligations BOE et PACTE, la campagne d'emplois est bloquée ?

VP CA : c'est l'Etat qui indique cela, pas nous...

Présidente : et comme en première instance, les Collégiums ne jouent pas forcément le jeu, faisant reporter le souci sur les voisins...

Ce représentant évoque la problématique des postes publiés en seconde vague et la nécessité que les agents fassent connaître très tôt leur intention de partir en retraite.

VP CA : c'est un problème récurrent, nous publierons des postes en urgence en 1^{ère} vague en 2023, en attendant des enseignants contractuels peuvent être sollicités. Mais on est plutôt dans un contexte pessimiste.

Un représentant du collège B souligne les différences de fonctionnement au sein des Pôles Scientifiques, où de petites équipes / petits projets ne reçoivent pas forcément un soutien suffisant en fonction de la politique scientifique d'excellence prônée au sein de ceux-ci.

Présidente : l'important c'est surtout de construire des projets structurants. Il faut vraiment partager les informations et alertes au sein de l'Établissement.

Vote : 1 contre, 9 abstentions, autres pour.

Votre représentant s'est prononcé en abstention, puisque ce point découle en droite ligne du point 6.

Ressources Humaines

8. Modification des Lignes Directrices de Gestion relatives aux promotions et aux valorisations des parcours professionnels des personnels

VP CA : les LDG ne contenaient pas les éléments liés au repyramidage, ce qui est le cas désormais (notamment le comité ne peut pas auditionner plus de 4 personnes dans cette procédure) ; grille d'évaluation chronophage à remplir par les rapporteurs, elles deviennent un guide, ce qui garde la richesse de l'évaluation tout en simplifiant le travail des rapporteurs.

Un représentant du collège A trouve qu'il y a du travail pour améliorer ces LDG.

VP CA : on peut les modifier chaque année, donc oui.

Votre représentant indique qu'on ne doit pas oublier les biais Femme/Homme d'une part, et qu'il faut penser à la simplification des procédures d'autre part.

Présidente : Le VP EDI réfléchit à des formations sur le sujet.

Un représentant du collège B note que le MESRI évaluera a posteriori nos procédures, à prendre en compte également.

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

9. Profils proposés dans le cadre du repyramidage des Assistants Ingénieurs 2022 (LPR)

VP CA : nous avons fait remonter 15 profils pour le 15 mai 2022 dans le cadre du repyramidage ASI. Après consultation, l'UL a fait remonter des priorités et des emplois-types fléchés sur ces profils, sans exclure aucune BAP.

Vote : unanimité pour.

10. Rémunérations d'activités accessoires année universitaire 2021-2022 et suivantes- activités de formation et de recrutement, d'examens et de concours

11. Rémunération des intervenants à l'admission en certificat de capacité d'orthophonie

Vote groupé sur les points 10 et 11 : unanimité pour.

12. Avancement à la classe supérieure des enseignants contractuels

VP CA : zéro postes proposés car il s'agit d'un report de reliquat. Il est important de ne pas traiter les contractuels mieux que les titulaires.

Un représentant du collège A considère que le principe est louable, mais le règlement de gestion des enseignants contractuels est étrange : on fait référence à des taux sur une population (titulaires) dont l'avancement n'est pas géré de la même façon que celui des contractuels.

DRH : il y a effectivement des choses à revoir, le principe des promotions est identique à celui mis en place pour tous les règlements de gestion. Mais nous allons avoir du travail à faire sur tous les règlements de gestion du fait des évolutions de la loi.

Présidente : garantit que ce sujet sera mis à l'ordre du jour de l'agenda social.

Vote : 2 contre, 3 abstentions, autres pour.

Formation & Insertion Professionnelle

13. Liste prévisionnelle des diplômes demandés à l'accréditation 2024 en Licence, Licence Professionnelle, Master et en Santé

VP CF : à ce stade, il s'agit d'une liste provisoire. Reconduction à plus de 90% de l'offre, ce qui est à la fois rassurant et conduit à s'interroger sur le fait qu'il n'y ait pas plus de nouveaux parcours. Le CF prend acte de la liste, le travail n'étant pas fini entre Collégiums et intra-Collégiums.

Vote : unanimité pour.

14. Montants des droits universitaires : taux applicables 2022-2023

15. Montants des droits universitaires : répartition 2022-2023

16. Montants des droits universitaires : tarification des certifications non obligatoires et inscriptions particulières 2022-2023

17 Politique d'exonération des droits d'inscription différenciés des étudiants extracommunautaires - années universitaires 2021/2022 et 2022/2023 : prolongation de la mesure relative aux conventions avec l'assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT)

Un représentant du collège B regrette les droits différenciés, ce qui a une incidence sur les recrutements que nous réalisons.

Vote groupé sur les points 14 à 17 : 1 contre, autres pour.

18. Prestations Optionnelles Complémentaires de Scolarité (POCS) 2022-2023

Vote de tout le tableau sauf ligne ENSIC : 2 abstentions, autres pour.

Vote de la ligne ENSIC : 2 contre, 4 abstentions, autres pour.

19. Frais des écoles d'ingénieurs applicables aux candidats à l'admission 2022

Vote : 2 abstentions, autres pour.

20. Demande de création du DU Collège de Droit Lorrain

VP CF : préparation des étudiants aux concours et examens nationaux, qui est bien parallèle aux formations classiques. Le CF s'est interrogé sur l'intégration de ces formations dans les L et M. Par ailleurs, cette formation spécifique pourrait conduire à une augmentation des possibilités de réussite de l'étudiant, donc à une sélection « par l'argent ». Néanmoins, les autres Facultés de Droit en France utilisent les mêmes types de formation.

Vote : 3 contre, 4 abstentions, autres pour.

21. Demande de création du DU Expert de justice

VP CF : un nouveau débat a semblé nécessaire au niveau du CF.

Point reporté.

22. Demande de création d'un DU Euridentity Basic Level: Foundations of Europe

23. Demande de modification du DU Médiation et autres modes alternatifs de règlement des différends

24. Demande de modification de l'intitulé du CM/ Biologie-Santé-Environnement

25. Demande de création du DU Management international - Franco-ukraeinni

26. Demande de création du DU Formation Parcours adaptés

27. Modification des Régimes Spéciaux d'Études (RSE) - rentrée 2022 - Étudiant(e) Sportif(ve) de Haut Niveau (ESHN)

28. Demandes d'ouvertures de formations en apprentissage

29 Demande d'ouverture de la filière FISEA à l'ENSIC (formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti)

Vote groupé sur les points 22 à 29 : unanimité pour.

Vie Institutionnelle

30. Désignation du Directeur Général de la filiale UL Propuls

Point reporté.

31. Élection des membres de la section disciplinaire du Conseil d'Administration compétente à l'égard des Enseignants et Enseignants-Chercheurs

a) Collège 3 : PRAG (1 homme, 1 femme)

b) Autres représentants: PRCE (1 homme, 1 femme)

c) Autres représentants - enseignants du 1er degré (1 homme, 1 femme)

VP CA : Après les opérations du 21 juin 2022, il s'agit de compléter la liste nominative des membres. 3 paires F/H sont candidates pour a), b) et c).

a) Michèle SCHWARTZ-MEREY et Alain LONGHAIS

b) Florence PONCET et Raphaël BETZ

c) Anne BONHOMME et Jean-Paul AUBERT

Vote restreint aux collèges concernés : unanimité pour.

32 Désignation de 2 représentants du collège Personnalités Extérieures du Conseil d'Administration au Bureau du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine

Point reporté.

33 Désignation des représentants de l'Université de Lorraine au sein des instances du groupement d'intérêt économique « Hôpital Virtuel de Lorraine » (GIE HVL)

Vote : unanimité pour.

34. Avis sur la nomination du Directeur du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé(SUMPPS)de l'Université de Lorraine

Votre représentant souligne l'importance d'avoir une situation apaisée au sein du SUMMPS

Vote : unanimité pour.

35. Examen des statuts de l'UR 7312 Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs- PErSEUs

36. Modification des statuts de l'UFR Sciences Humaines et Sociales - Metz (UFR SHS - METZ): articles 4 et 6

37. Modification des statuts de l'UR 3767 Équipe de Recherche sur les Processus Innovatifs - ERPI

38 Modification des statuts de l'UR 3945 Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire (CRULH)

39. Modification des statuts de l'École Nationale Supérieure en Génie des Systèmes et de l'Innovation (ENSGSI)

40. Modification des statuts de l'UFR Faculté des Sciences et Technologies de Nancy (FST)

41. Modification des statuts de l'UR 7303 Institut de recherches sur l'évolution de la Nation et de l'État – IRÉNÉE

42. Modification du règlement intérieur du pôle scientifique Observatoire Terre et Environnement de Lorraine (OTELo)

43. Examen de la convention de renouvellement de l'unité d'appui et de recherche « Maison des Sciences de l'Homme Lorraine »

Vote groupé sur les points 35 à 43 à l'exclusion du point 40 : unanimité pour

Vote sur le point 40 : 1 refus de vote, 1 abstention, autres pour.

Affaires Financières

44. Modification des modalités d'accueil des étudiants et de fonctionnement du master conjoint Erasmus Mundus DENSYS

Vote : unanimité pour.

45. Reconduction du principe de cautionnement dans le cadre de l'hébergement au CROUS des étudiants et des chercheurs internationaux

Vote : unanimité pour.

Fin du CA : 14h45

Votre représentant au CA de l'UL

B. Dussoubs